LIVRET ÉTUDIANT
[2021 – 2022]

UFR Lettres et langages

Parcours accès spécifique santé
Mineure Humanités
(PASS Humanités)

26 Janvier 2022 (V.1.1)

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE 3
Présentation 3
Le calendrier universitaire 2021 – 2022 4
Plan du campus Tertre 5
Contacts 6
PARCOURS ACCES SPECIFIQUE SANTE MINEURE HUMANITES - PASS HUMANITES 7
Présentation 7
La formation 7
Conditions d'accès en L2 7
Inscription administrative et pédagogique 8
Tutorat 8
Enseignants de la formation 8
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS 9
REGLEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS 16
Règlement des examens 16
Réglementation des études Parcours Accès Spécifique Santé - 2021-2022 17
Règles de validation de l'année et d'accès aux études de santé 17
RESSOURCES 20
Messagerie 20
Gestion des emplois du temps 20
MADOC 20
Les bibliothèques universitaires 20
LA VIE DE CAMPUS 21
Aides sociales 21
Pratiquer une activité sportive 21
Prendre soin de sa santé 21
SIGLES 23

PRESENTATION GENERALE

Présentation

L'UFR Lettres et Langages est née en septembre 2001 du regroupement volontaire de ses Départements. Riche de sa pluridisciplinarité, elle abrite des équipes de recherche diversifiées et reconnues dont elle encourage les nombreuses activités.

Départements :

- Information et communication
- Lettres modernes
- Lettres anciennes
- Philosophie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage

L'UFR Lettres et Langages propose dans son offre de formation des licences et masters que vous pouvez découvrir ICI.

Les laboratoires et la recherche :

L'UFR Lettres et Langages possède cinq équipes de recherche. Elles sont rattachées aux Écoles Doctorales du domaine Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales :

- Centre Atlantique de Philosophie (CAPhi)
- Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)
- Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLing)
- Centre François Viète d'Histoire des Sciences et des Techniques (CFV)
- L'Antique, le Moderne (L'AMo)

Pour plus d'informations sur les laboratoires et leurs équipes de recherche : ICI

Le calendrier universitaire 2021 – 2022

	du	au	année
Réunions de rentrée	6 sept.	10 sept.	2021
Cours du 1er semestre	**13 sept.**	**10 déc.**	
Vacances de la Toussaint	30 oct.	7 nov.	
Rattrapages de cours / Révisions	13 déc.	17 déc.	
Vacances de fin d'année	18 déc.	2 janv.	2021-2022
Examens du 1er semestre	**3 janv.**	**15 janv.**	2022
Cours du 2ème semestre	**17 janv.**	**29 avril**	
Vacances d'hiver	12 fév.	20 fév.	
Vacances de printemps	9 avril	24 avril	
Rattrapages de cours / Révisions	2 mai	6 mai	
Examens du 2ème semestre	**9 mai**	**21 mai**	
Oraux / Corrections / Délibérations	9 mai	2 juin	
Affichage des résultats (date limite)	3 juin		
Examens 2ème session (semestres 1 et 2)	**13 juin**	**5 juil.**	
Oraux / Corrections / Délibérations	13 juin	12 juil.	
Affichage des résultats (date limite)	13 juil.		

Plan du campus Tertre

Site 07

Campus Tertre

UNIVERSITE DE NANTES

Accessibilité



Itinéraires recommandés

- depuis les arrêts de tram
- depuis le pôle étudiant

Temps de trajet associés

- 4 min 20 depuis les arrêts de tram
- 4 min 40 depuis le pôle étudiant

- Portes automatiques
- Portes manuelles
- Rampes d'accès
- Places PMR
- Parking

Contacts

Direction

Bureaux situés au 2ème étage bâtiment Censive

Directrice adjointe de l'UFR Lettres et Langages
Mme Lucie THEVENET
Bureau C245
Courriel : Lucie.Thevenet@univ-nantes.fr

Directeur adjoint
M. Nicolas CORREARD
Bureau C211
Courriel : Nicolas.Correard@univ-nantes.fr

Secrétaire Générale
Mme Malika MARCHAND
Bureau C243
Courriel : Malika.Marchand@univ-nantes.fr

Secrétariats

Secrétariat pédagogique 1er étage bâtiment Censive

Responsable
Mme Clotilde ROUTIER
Bureau C109.1
Courriel : Clotilde.Routier@univ-nantes.fr

Secrétariat
Mme Ombika MAHARJAN
Bureau C109.1
Courriel : secretariat.pass-humanites@univ-nantes.fr
Numéro de téléphone secrétariat : 02 53 52 22 14

Secrétariat administratif bâtiment Tertre

Scolarité lettres, langues, sciences humaines (bâtiment Tertre)
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227
44312 NANTES Cedex
Courriel : scolarite-lettres@univ-nantes.fr

Référent

L.AS et PASS

Coordinateur
M. Shane LILLIS
Bureau C203
Courriel : Shane.Lillis@univ-nantes.fr

PARCOURS ACCES SPECIFIQUE SANTE MINEURE HUMANITES - PASS HUMANITES

Présentation

Le *Parcours Accès Spécifique Santé Humanités* est une formation sur une année, composé d'une majeure en Santé et d'une mineure en Humanités. À l'issue des épreuves de cette année, les étudiants peuvent accéder à la deuxième année des études de santé ou également continuer au sein d'une des mentions de licence 2 de l'UFR Lettres et Langages : Lettres classiques, Lettres modernes, Sciences de l'éducation, Sciences du langage et Philosophie.

La 1ère année de licence est divisée en 2 semestres de cours magistraux et de travaux dirigés. Les cours ont lieu sur 2 campus différents, chaque faculté dispensant des cours de sa discipline :

1. Campus Centre-Loire pour les enseignements de santé
2. Campus Tertre pour les enseignements d'Humanités

Les enseignements se déroulant sur deux sites, les emplois du temps sont organisés en conséquence. Ainsi, les enseignements de la mineure humanités sont regroupés le lundi et le vendredi après-midi.

Le nombre de places de la formation est limité à 40 étudiants. Certains cours de la mineure Humanités peuvent être mutualisés avec les autres licences de l'UFR Lettres et Langages.

La formation

Le *Parcours Accès Spécifique Santé* se déroule sur une année, soit sur 2 semestres organisés en cours magistraux (CM) et en séances de travaux dirigés (TD). Un semestre correspond à 30 crédits ECTS.

La formation *PASS Humanités* comporte :

1. des UE regroupées dans l'Option santé (OS) – 18 ECTS
2. des UE regroupées dans le Tronc Commun Santé (TCS) - 12 ECTS
3. des UE regroupées dans une Spécialité santé 1 (SP1) (possibilité de prendre une 2nde Spécialité santé, de façon facultative : SP2) – 6 ECTS
4. des UE correspondant à l'Option disciplinaire Humanités (OD) – 18 ECTS
5. une UE d'anglais (AN) – 6 ECTS

Conditions d'accès en L2

Consulter le chapitre : *Règles de validation de l'année et d'accès aux études de santé (P. 17).*

Inscription administrative et pédagogique

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Elle se réalise auprès du **service scolarité** du Pôle Santé. L'inscription pédagogique pour les enseignements en mineure humanité est automatique ; l'inscription pédagogique pour les enseignements en santé se réalise auprès du service scolarité du pôle santé.

Tutorat

Les étudiants qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un tutorat santé en s'inscrivant au Tutorat Santé Nantes pendant la pré-rentrée ou au début du premier semestre en septembre.
Le Tutorat Santé Nantes est une structure officielle d'aide destinée aux étudiants en 1ère année de la majeure Santé. Elle est composée d'étudiants volontaires de 2e et de 3e année d'études de médecine, pharmacie, odontologie, kinésithérapie et maïeutique. Le tutorat Santé est un véritable soutien à la préparation des examens.
Pour plus d'informations : tutorat.nantes@gmail.com
www.univ-nantes.fr/tutoratsantenantes

Enseignants de la formation

Département Lettres classiques :
Frédéric Le Blay ; Sophie Van Laer

Département Lettres modernes :
Shane Lillis ; Bruno Méniel

Département Philosophie :
Guillaume Durand

Département Sciences de l'éducation :
Géraldine Body ; Julien Le François ; Yann Le Lay ; Gregory Munoz ; Marie-Paule Vannier ; Christine Vidal-Gomel

Département Sciences du langage :
Jean-Marc Beltzung ; Nathalie Garric ; Ali Tifrit ; Antoine Cochard

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Semestre	Enseignements Humanités
Semestre 1	"Soigner l'esprit" dans la littérature, l'histoire et les arts
	Analyser les relations humaines en santé
	Langue ancienne débutant
	Introduction à la bioéthique
	Domaines des sciences du langage
Semestre 2	Représentations de la médecine, du patient, et de la thérapeutique dans la littérature et l'art
	Corps et santé dans le monde occidental : origines et héritages
	Questions de bioéthique 1
	Usages et méthodologies en sciences de l'éducation
	Analyse des interactions de soin et des discours en lien avec le soin

NB : Ce descriptif des enseignements ne concerne que les enseignements de la mineure humanités.

PREMIER SEMESTRE 2021-2022

UE LETTRES MODERNES — 4 ECTS

« Soigner l'esprit » dans la littérature, l'histoire et les arts »
CM - 12h
Évaluations : CC 100%
Coef : 1
Enseignant : Bruno MENIEL (Bruno.Meniel@univ-nantes.fr)

Comment les maladies mentales ont-elles été appréhendées au fil des siècles, du Moyen Âge à aujourd'hui ? Quelles représentations en donnent les discours savants et les discours artistiques et littéraires et comment ces types de discours s'articulent-ils entre eux ? Ce cours sera l'occasion de définir des notions médicales historiques et de se familiariser avec la pensée d'hommes de science, d'artistes et d'écrivains, mais aussi de constater que, si la littérature et l'art jettent sur la médecine un regard critique, la médecine s'intéresse volontiers à la psyché des écrivains et des artistes.

UE LETTRES ANCIENNES — 3 ECTS

Langue ancienne (débutant)
TD – 24h
Évaluations : CT 100%
Coef : 3
Enseignante : Sophie VAN LAER (Sophie.Van-Laer@univ-nantes.fr)

Cet enseignement portera soit sur le grec ancien, soit sur le latin. L'étude d'une langue ancienne, obligatoire pour tous les étudiants du Portail Humanités (L1), permet de poser des bases grammaticales et linguistiques renforçant la maîtrise de l'expression écrite et des capacités d'analyse et d'interprétation. Elle constitue un prérequis indispensable pour une poursuite en L2 Lettres classiques.
Le cours proposé aux étudiants leur est spécifique et sera adapté à leurs objectifs de formation.

UE PHILOSOPHIE — 4 ECTS

Introduction à la bioéthique
CM – 12h
Évaluations : CT 100%
Coef : 1
Enseignant : Guillaume DURAND (Guillaume.Durand@univ-nantes.fr)

La bioéthique traite des « problèmes nés de la recherche dans les sciences de la vie et de la santé, et des pratiques nouvelles qui en résultent » (L. Sève, Pour une critique de la raison bioéthique, 1992). Ce cours propose une initiation aux différents modèles éthiques (conséquentialisme, déontologisme, éthique des vertus, principisme) et à leurs applications possibles dans le champ de la fin de vie (limitation et arrêt des traitements, sédation profonde et continue, euthanasie, suicide médicalement assisté).

Conseils de lecture :

- Beauchamp T. L., Childress J. F., Les principes de l'éthique biomédicale, Les Belles Lettres, 2008. Durand G., Dabouis G. (ed.), Philosophie du soin. Santé, Autonomie, Devoirs, Paris, Vrin, « Textes clés de philosophie du soin », 2019.
- Kant, Fondation pour la métaphysique des mœurs ; Métaphysique des mœurs, « Doctrine de la vertu ». Ogien R., L'éthique aujourd'hui, Gallimard, 2007.

UE SCIENCES DE L'EDUCATION 5 ECTS

Analyser les relations humaines en santé
CM – 16h
Évaluations : CC 100%
Coef : 2
Enseignants :
Julien LE FRANCOIS (Julien.Lefrancois@univ-nantes.fr)
Yann LE LAY (Yann.LE-LAY@ifm3r.eu)
Gregory MUNOZ (Gregory.Munoz@univ-nantes.fr)
Marie-Paule VANNIER (Marie-Paule.Vannier@univ-nantes.fr)
Christine VIDAL-GOMEL (Christine.Vidal-Gomel@univ-nantes.fr)

L'objectif de cet enseignement est de permettre d'appréhender comment des concepts clés des Sciences de l'Éducation issues des SHS peuvent contribuer à éclairer les activités des professionnels de santé. Plusieurs thématiques sont abordées à partir de l'étude de littérature scientifique du domaine afin d'en dégager les problématiques, les enjeux et les concepts afférents :
1/ l'interaction soignant/soigné à travers notamment les notions d'Éducation Thérapeutique Patient (ETP) et la place du patient expert,
2/ les interaction entre professionnels de santé, que ce soit de manière pluri-professionnelle (raisonnement clinique pluri-professionnel ; coordination des projets de santé ; santé au travail, etc.) ou de manière inter-professionnelle (analyse de l'activité collective ; simulation & travail collectif en chirurgie, etc.).

UE SCIENCES DU LANGAGE 5 ECTS

Domaines des sciences du langage
CM – 18h
Évaluations : CC 60% / CT 40%
Coef : 2
Enseignants :
Jean-Marc BELTZUNG (Jean-marc.Beltzung@univ-nantes.fr)
Antoine COCHARD (Antoine.Cochard@univ-nantes.fr)
Ali TIFRIT (Ali.Tifrit@univ-nantes.fr)

Le cours vise à proposer une première définition des principaux domaines de la linguistique. Pour les étudiants désireux de découvrir la discipline, les enseignants du département proposent d'aborder, entre autres, les domaines de la phonétique, de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique et de leur interface, de la sociolinguistique. Chaque séance sera l'occasion de découvrir le questionnement à l'origine de chacune de ces disciplines.

DEUXIEME SEMESTRE 2021-2022

UE LETTRES MODERNES 2 ECTS

Représentation de la médecine, du patient et de la thérapeutique dans la littérature et les arts
CM – 18h
Évaluations : CC 100%
Coef : 2
Enseignant : Shane LILLIS (Shane.Lillis@univ-nantes.fr)

Les romanciers (XIXe-XXe siècles) que nous lirons ne se contentaient pas seulement de s'intéresser à la médecine : ils cherchaient à rivaliser avec la médecine en montrant ce qu'elle avait tendance à ne pas voir, à ignorer, voire à dissimuler. A travers la littérature, ces écrivains cherchaient à « parler médecine », d'abord, en s'inspirant des méthodologies de la médecine pour renforcer le fond et la forme de leurs romans ; mais surtout, en donnant des bases médicales si riches aux descriptions de leurs personnages que la médecine elle-même serait attirée par les découvertes du romancier, comme par de vrais « cas » révélateurs. Pour eux, le langage médical – le langage du symptôme, de la diagnostique, du pronostique – leur paraissait toujours potentiellement « littéraire ». Pleine de signes, la médecine, ce langage « littéraire », offrait des formes à voir, mais aussi, des formes encore à deviner. Nous regarderons également plusieurs tableaux de différents artistes ainsi que des textes d'histoire de la médecine.

UE LANGUES ANCIENNES 4 ECTS

Corps et santé dans le monde occidental (…)
CM – 12h
Évaluations : CT 100%
Coef : 1.5
Enseignant : Frédéric LE BLAY (Frederic.Le-Blay@univ-nantes.fr)

Cet enseignement permettra de mettre en évidence ce qui fait la spécificité de la tradition médicale occidentale puisque les héritages hippocratiques et galéniques restent, aujourd'hui encore, un fondement épistémologique et déontologique de la pratique médicale. Différents thèmes pourront être abordés : - La langue de la médecine : du grec au latin puis aux langues modernes. - Les premières pandémies de l'Histoire : témoins littéraires et archéologiques. - Les origines de la déontologie et de l'éthique médicales. - L'enseignement de la médecine et son histoire. - Les grands textes de l'histoire de la médecine. - Santé et maladie : deux concepts et leur histoire. - Pharmacologies anciennes : l'animal, le végétal, le minéral. – etc

UE PHILOSOPHIE 2 ECTS

Questions de bioéthique 1
CM – 18h
Évaluations : CT 100%
Coef : 2
Enseignant : Guillaume DURAND (Guillaume.Durand@univ-nantes.fr)

Dans la continuité du premier semestre, ce cours propose une initiation aux différentes problématiques rencontrées aujourd'hui dans le champ du début de la vie : contraceptions, interruptions de grossesse, assistance médicale à la procréation, gestation pour autrui, etc. L'autonomie procréatrice doit-elle admettre des limites ?

Conseils de lecture :

- Beauchamp T. L., Childress J. F., Les principes de l'éthique biomédicale, Les Belles Lettres, 2008. Durand G., Un philosophe à l'hôpital, Flammarion, 2021.
- Durand G., Dabouis G. (ed.), Philosophie du soin. Santé, Autonomie, Devoirs, Paris, Vrin, « Textes clés de philosophie du soin », 2019.
- Kant, Fondation pour la métaphysique des mœurs ; Métaphysique des mœurs, « Doctrine de la vertu ».

SCIENCES DU LANGAGE 5 ECTS

Analyse des interactions de soin et des discours
CM – 12h
Évaluations : CC 100%
Coef : 2
Enseignante : Nathalie GARRIC (Nathalie.Garric@univ-nantes.fr)

Ce cours porte sur les interactions et les discours en lien avec le soin. Il s'agira de décrire le soin, ce qu'il veut/peut être et ne pas être, ce que sont les rôles des soignants, des patients et des aidants. Cette étude se fera à travers la description linguistique rigoureuse des interactions et des écrits qui entrent dans les pratiques du soin ou qui entourent le soin ; à travers l'analyse des discours accompagnant la formation des soignants ; à travers la parole des patients, également, lettres, journaux de bord, livres d'or, remerciements, réclamations, protestations. On situera notre interprétation dans une conception multidimensionnelle et interdisciplinaire du soin, qui s'étend du geste technique (cure) au soin relationnel (care), comme suggéré par la définition de la santé de la HAS, qui s'appuie sur une nouvelle conception du duo patient/équipe soignante, voire du trio patient/équipe soignante/ aidant, notamment en rupture avec le modèle paternaliste de la médecine ancienne. On complétera ces points par une analyse des discours portant sur le soin ou disant le soin, (le soin comme discours et le discours comme soin), que ce soit dans les médias et les lieux ouverts où circulent les discours sociaux de « commentaires », ou que ce soit dans la parole de type autorité publique qui annonce le soin, le définit, légifère sur lui, en décrit les procédures et informe les usagers et le public non expert, sur ce qu'ils peuvent en attendre, et ce que sont ses promesses.

UE SCIENCES DE L'EDUCATION 2 ECTS

Usages des méthodologies en sciences de l'éducation
CM – 16h
Évaluations : CC 100%
Coef : 2
Enseignantes :
Géraldine BODY (Geraldine.Body@univ-nantes.fr)
Marie-Paule VANNIER (Marie-Paule.Vannier@univ-nantes.fr)

L'objectif de cet enseignement, qui intervient dans la suite de celui du semestre 1, aborde les mêmes thématiques en explorant plutôt les méthodologies de la science qui permettent de faire émerger et produire des connaissances intéressant les pratiques et interactions des professionnels de santé.

REGLEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS

Règlement des examens

1 - Convocation des étudiants	La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés. S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.
2 - Admission et sortie de la salle	Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, **les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure**. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.
3 - Contrôle des identités	L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant. Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.
4 - Affichage de la composition du jury	La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.
5 - Émargement et comptage des copies	Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.
6 - Conditions de correction des copies	Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.
7 - Fraude ou tentative de fraude	Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire. Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention

	"rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants. Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal. Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.
8 - Communication des notes et consultation des copies	Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

Réglementation des études Parcours Accès Spécifique Santé - 2021-2022

Document détaillé disponible sur MADOC.

Voté en Conseil UFR des 27 mai et 09 septembre 2021

Version consolidée du CFVU des 10 juin et 30 septembre 2021

Règles de validation de l'année et d'accès aux études de santé

Document complet : Règlement général des formations PASS et L.AS, validation en CFVU du 30 septembre 2021, disponible sur MADOC.

[...] Parcours Accès Spécifique Santé :

La formation contient :

- Option Santé (OS)
- Tronc Commun Santé (TCS)
- Spécialité Santé 1 (facultatif : Spécialité Santé 2) (SP1 et SP2) au choix de l'étudiant entre les 5 filières MMOP-K
- Option Disciplinaire (OD)
- Anglais (AN)

1. Validation de l'année

La validation de l'année permet l'accès de droit à la deuxième année de la (ou des) mention(s) accessible(s) dépendant de l'OD choisie, soit en L.AS soit en licence disciplinaire.
Pour valider l'année, il faut obtenir la moyenne d'au moins 10/20 dans chacun des blocs :

- Le bloc santé TCS + OS + SP (moyenne la plus élevée entre la SP1 et la SP2)
    - 36 ECTS (12 + 18 + 6)
- Le bloc anglais (AN)
    - 6 ECTS
- L'option disciplinaire (OD)
    - 18 ECTS

La compensation est possible entre le bloc santé (TCS + OS + SP) et le bloc anglais pour la validation de l'année. La compensation est possible entre le Bloc Disciplinaire et les autres blocs si l'étudiant obtient une moyenne minimale de 8/20 au(x) bloc(s) à compenser.
Au sein de chaque bloc, l'ensemble des notes sont compensables.
Seuls les étudiant admis à la 1ère session peuvent être déclarés admissibles.
Une seconde session est organisée pour les étudiants qui n'ont pas validé leur année en 1ère session.
Pour participer aux épreuves de seconde session, les étudiants doivent s'y inscrire selon les modalités et le calendrier applicables dans le cadre du PASS et de la licence proposant l'option disciplinaire. Ces informations sont portées à la connaissance des étudiants le service de scolarité.
Les étudiants ne peuvent s'inscrire qu'aux unités d'enseignement non validées en 1ère session.
Les modalités de contrôle des connaissances de la seconde session sont organisées conformément au règlement des études PASS de la faculté de médecine et sciences médicales.

2. Accès à la 2ème année des études de santé

L'accès à la deuxième année des études de santé se déroule en deux phases (admissibilité et admission).

Admissibilité

Pour être classé dans une filière santé et être admissible, il faut :

- Avoir validé l'année (voir supra) en 1ère session ;
- Avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 dans le Bloc Santé (TCS, OS et SP1 ou SP2)

Le classement se fait uniquement sur les notes du bloc santé. Cinq classements (un par filière santé) sont établis pour déterminer la liste des admissibles en tenant compte du nombre de places affectées dans chaque filière MMOP-K.

Sont déclarés admissibles tous les étudiants dont le rang de classement est inférieur ou égal à 2 fois le nombre de places affectées au PASS dans la filière concernée.

Admission

Des épreuves orales d'admission sont organisées et donnent lieu à l'attribution d'une note à leur issue, qui participe au classement de l'étudiant. Ces examens sont organisés en fin de semestre 2 et après le jury d'admissibilité. Ils portent sur des compétences transversales.
Les étudiants admissibles sont convoqués par voie électronique pour participer à ces oraux.
Toute absence à ces examens, quel que soit le motif, donne lieu à l'attribution d'une note de 0/20 à l'épreuve concernée. L'étudiant ne peut alors plus prétendre à l'accès en deuxième année des études de santé au titre de l'année en cours.
Ces « Mini Entrevues Multiples » sont constituées de huit épreuves orales organisées sous la forme d'un entretien avec deux évaluateurs.
Quatre compétences sont évaluées au cours de ces épreuves.
Chaque compétence fait l'objet de deux évaluations assurées par des évaluateurs différents.
La durée maximale de chaque épreuve orale est de dix minutes.
A l'issue des épreuves orales, un classement est effectué en tenant compte des notes obtenues dans le bloc santé (TCS, OS, SPE1 ou SPE2) et des notes obtenues lors des épreuves orales. Le poids respectif des épreuves est fixé de la manière suivante :

- 50% pour le bloc santé ;
- 50% pour les épreuves orales d'admission.

Après la publication des classements, les étudiants classés dans deux filières doivent choisir la filière dans laquelle ils souhaitent poursuivre leurs études et se désister dans l'autre. La liste complémentaire permet de pourvoir les places libérées par les désistements.

Lorsque le nombre de candidats ou les résultats ne permettent pas d'atteindre la capacité d'accueil d'une formation de MMOP-K au titre du PASS ou des L.AS, l'admission peut être proposée aux candidats figurant sur liste complémentaire de l'autre parcours (PASS ou L.AS) dans le respect des limites réglementaires (50% par parcours).
[...]

RESSOURCES

Messagerie

Personnels administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs communiquent auprès des étudiants directement sur leur adresse mail de l'Université. Les étudiant sont donc invités à consulter régulièrement leur boite mail.

Pour communiquer auprès du personnel de l'Université : Prenom.Nom@univ-nantes.fr
Pour communiquer auprès d'un étudiant de l'Université : Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr
Liste de diffusion de la promo 2021-2022 PASS : pass-humanites@etu.univ-nantes.fr

Gestion des emplois du temps

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site edt.univ-nantes.fr. Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

MADOC

MADOC est une plateforme d'enseignement et d'apprentissage propre à Nantes Université. Les étudiants y trouveront un espace virtuel de leur cours qui contient des ressources pédagogiques destinées aux étudiants. Cette plateforme possède des outils de communication qui favorisent les échanges entre étudiants ou entre enseignants. L'accès au MADOC se fait en utilisant les identifiants obtenus lors de l'inscription universitaire au début de l'année.
Accéder à MADOC : ICI

Les bibliothèques universitaires

La BU Lettres-Sciences Humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à la disposition des étudiants. Ces formations sont les suivantes : utilisation des bases de données (par discipline), ressources sur la presse, méthodologie de l'Internet, collection de films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus : http://nantilus.univ-nantes.fr
L'UFR Lettres et Langages dispose dans ses locaux de 2 BU avec près de 50 000 documents. Les bibliothèques CIDRE et Jean-Louis Gardies (philosophie) se trouvent au 1er étage du Bâtiment Censive.

LA VIE DE CAMPUS

Aides sociales

Les étudiants de l'Université de Nantes peuvent prétendre à des aides sociales sous forme de bourse et/ou aide au logement universitaire. Pour cela, vous devez renseigner un « Dossier Social Etudiant » sur le site internet du CROUS : www.crous.nantes.fr. Les critères d'éligibilité aux différentes aides y seront détaillées.

Pratiquer une activité sportive

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large catalogue d'activités physiques. Les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs de ces activités.

Le tarif annuel est de 50€ pour les non-boursiers et 25€ pour les boursiers et ce pour 1, 2 ou 3 activités!
Le site internet du SUAPS : https://unsport.univ-nantes.fr/

Pratiquer une activité culturelle et artistique

Les étudiants de l'Université de Nantes ont la possibilité de participer à des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes! Cette pratique permet aux étudiants d'enrichir leur parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes. Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master classes et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels.
Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, et vous seront présentés lors du forum des ateliers!

Fin septembre: Forum des ateliers en présence des intervenants (se renseigner auprès du Pôle étudiant). Renseignements et inscriptions: ateliers-culture@univ-nantes.fr
La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Prendre soin de sa santé

Le Service Universitaire de Santé des Etudiants (SUMPPS) propose des consultations médicales de soins, des visites Bilan de santé préventif ou spécifiques liées au handicap, des consultations de dépistage bucco-dentaire, des ateliers bien-être, des groupes de paroles

animés par des psychologues, la possibilité de se former aux premiers secours, des entretiens avec des assistantes sociales, etc.

Les consultations ne nécessitent pas d'avance de frais pour les étudiants se présentant avec leur carte vitale et la complémentaire santé.

Contacts et actualisés du SUMPPS : www.univ-nantes.fr/sante

L'association étudiante LÉLAN

L'association LÉLAN créée en 2019 promeut les liens entre les étudiants des divers départements de l'UFR Lettres et Langages et encourage leur investissement dans la vie du campus. Elle s'est donnée pour principaux objectifs de :

- Participer à **l'animation et à la dynamisation de la vie étudiante** de l'UFR Lettres et langages à l'Université de Nantes.
- Participer à **la représentation des étudiants de l'UFR Lettres et langages** de l'Université de Nantes devant les institutions universitaires.
- Favoriser **l'entraide et la solidarité** entre les étudiants de l'UFR Lettres et langages de l'Université de Nantes.

Montant de l'adhésion : 2€

SIGLES

C.A. = Conseil d'Administration
CAC = Conseil Académique
C.P = Conseil de Pôle
C.S. = Conseil Scientifique
U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation
BU = Bibliothèque Universitaire
SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air
FC = Formation Continue
CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
INSPÉ = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

S1 = semestre 1
S2 = semestre 2
UE = Unité d'Enseignement, bénéficiant de crédits ECTS : si je valide, je capitalise
UEF = Unité d'Enseignement Fondamental
EC = Elément Constitutif, sans crédit ECTS : je ne peux pas capitaliser
ECTS = European Credits Transferts System : Système européen de transfert et de capitalisation de crédits. 1 année = 60 ECTS.
CM = Cours Magistral
TD = Travaux Dirigés
GC = Groupe Classe
AJAC = AJourné Autorisé à Composer : je n'ai pas validé un semestre de L1 ou L2, je suis autorisé à m'inscrire en redoublement et dans le niveau supérieur